

## APRES L'OCCITANIE, LA NORMANDIE CONCLUT UNE CONVENTION AVEC SITES & CITÉS REMARQUABLES DE FRANCE

**Une deuxième région, la Normandie, vient de signer une convention de partenariat avec l'Association Sites & Cités remarquables.**

Réunis le 4 septembre 2020 à l'Abbaye aux Dames de Caen, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie et Martin MALVY, Président de Sites & Cités ont présenté les axes de partenariat, devant près de 50 élus, professionnels de collectivités territoriales, représentants des assemblées parlementaires et partenaires.

Mieux prendre en compte le patrimoine et son potentiel de développement régional, inscrire durablement les patrimoines en tant que leviers de la revitalisation des territoires, proposer aux collectivités et aux partenaires des espaces de rencontres et d'échanges, tels sont les grands enjeux de cette convention triennale (2020-2022), qui s'orchestre en quatre temps :



*Signature de la convention de partenariat entre Sites & Cités et la Région Normandie*

- **Lier les connaissances du patrimoine avec le développement des territoires**, afin de mieux valoriser les territoires et construire les outils d'urbanisme patrimoniaux qui permettent la redynamisation des villes, petites et moyennes.
- **Accompagner la restauration et la rénovation énergétique du bâti** et créer du lien entre les professionnels de la rénovation énergétique et les professionnels de la restauration du bâti ancien.

[Communiqué de presse – 07.09.2020]

1



- **Renforcer la prise en compte de la valorisation patrimoniale dans les politiques de développement touristique** ou comment inscrire durablement la relation entre acteurs du tourisme et du patrimoine dans le cadre des filières animées par la Région.
- **Partager des expériences dans des actions de coopération interrégionale, européenne et internationale**, à partir des politiques et des programmes mis en place par la Région Normandie et d'autres régions.



*De gauche à droite : Djoudé MERABET, Maire d'Elbeuf, Vice-président de Sites & Cités ; Patrick GOMONT, Maire de Bayeux, Vice-président de la Région Normandie ; Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice de la Seine-Maritime, Conseillère régionale ; Martin MALVY, Président de Sites & Cités*

**Premier rendez-vous de cette convention de partenariat: l'atelier régional « Tiers-lieux, patrimoines et revitalisation », le 7 octobre 2020, à Elbeuf.**

A destination de collectivités, partenaires et porteurs de projets, cet atelier régional constituera une opportunité pour présenter les expériences normandes, le point de vue des partenaires et permettra d'échanger autour de la démarche « Tiers-lieux Patrimoine ».

**/ Contact :**

**Jonathan FEDY, Chargé de mission Coopération internationale et Mise en valeur des patrimoines**

[j.fedy@sites-cites.fr](mailto:j.fedy@sites-cites.fr)

+33 (0)9 72 49 97 02

[Communiqué de presse – 07.09.2020]

2



**Sites et Cités remarquables de France**

Musée d'Aquitaine  
20, cours Pasteur  
33000 Bordeaux - France

Tél. +33 (0)9 72 49 97 06  
[reseau@sites-cites.fr](mailto:reseau@sites-cites.fr)  
[www.sites-cites.fr](http://www.sites-cites.fr)